75e ANNIVERSAIRE DE BONNYVILLE

CAHIER SPECIAL COMMENCANT EN PAGE 5



APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 25 Mercredi le 8 septembre 1982 16 pages 0.50

A EAGLE LAKE: PIQUE NIQUE ANNUEL DES CHEVALIERS DE COLOMB

Par Martine Spence.

Le camping d'Eagle Lake, à l'est de Strathmore a été le lieu choisi pour le pique-nique annuel des Chevaliers de Colomb, les 21 et 22 août derniers. Environ 200 personnes s'étaient réunies sur les bords du lac; la plupart arrivées le vendredi soir ne voulaient rien manquer de cette rencontre qui allait être riche en activités.

Les réjouissances débuteront le samedi matin par un tournoi de fer à cheval. La participation était si élevée que les nombreuses équipes masculines et féminines se disputeront jusqu'à tard dans l'après-midi, sans que jamais l'enthousiasme ne faiblisse. Pendant ce temps, les enfants étaient très occupés aussi: course de sacs, tir à la corde, brouette et cuillère, telles étaient les différentes disciplines dans lesquelles ils devaient concourir. Dans l'après-midi, une diligence tirée par une fourgonnette les a promenés dans l'enceinte du camping.

Les gens se sont régalés à la dégustation de blé d'Inde au pique nique annuel des Chevaliers de Colomb.

A la grande joie de tous le soleil était au rendez-vous ce week-end si bien que les ressources du lac ont été pleinement utilisées. Sa petite plage de sable, son débarcadère ont fait des heureux parmi les baigneurs et les pêcheurs. Les plus hardis ont pu enrichir leur journée d'émotions fortes grâce à la venue d'un club de "para-sailing".

Après une journée bien remplie, il était temps de reprendre des forces, mais pas avant d'avoir traversé une autre épreuve: l'épluchage de blé d'inde qui déterminera le roi et la reine du week-end. Cinquante douzaines d'épis, une pile pour les hommes contenant un épis coloré en noir et qui fera du propriétaire de cette main heureuse le roi d'un jour; son homonyme coloré en rouge dans la pile des femmes. Beaucoup d'ardeur animait les concurrents à la royauté; il ne fallut que quelques minutes pour venir à bout des deux imposants tas de blé d'inde. Les élus, Roger St-Denis et Denise St-Martin, reçurent, avec les compliments du Grand Chevalier Paul Nadon, l'un un sac de couchage, l'autre un sac de voyage.

Enfin, le spectacle tant attendu, le clou de la journée: un saut de parachutistes. Murray Barack et Mike Little de Calgary, Régent Fortin et Jean-Yves Tearson du Lac St-Jean, Québec, Claude Normande de Drummondville, Québec ont sauté d'une hauteur de 3 miles avec 2.2 milles de chute libre. Claude est tombé à seulement 13 pieds de la cible dressée sur le terrain. Ces cinq personnes font partie de la Calgary Parachute School et s'entraînent à Beiseilser. Pour les intéressés, le club est ouvert sept jours par semaine et offre des cours à prix modique.

Rien n'a été négligé, feu de camp et projections étaient prévus pour la soirée. Une équipe de scouts était invitée à présenter aux enfants ses activités. Dès le film terminé, un vent fort a obligé les campeurs à se réfugier dans leurs caravanes ou leurs tentes quand celles-ci étaient encore debout.

Le lendemain, le soleil étant de retour, les activités ont repris de bon train: demi-finales et finales de fer à cheval, tournoi de ballon volant, de tir à la corde, course de brouettes pour adultes, tandis que la bonne humeur était toujours présente.

Vient le moment de la remise des prix. Parmi les enfants, les gagnants sont les suivants:

La cuillère: Daniel Bérubé - Rachelle Bouchard. Normand Vaillancourt - Nathalie Pépin

Voir CHEVALIERS DE COLOMB page 16



La maison de Théodore Poulin construite en 1908.

A L'EPOQUE on s'entraidait pour construire

Les habitations des débuts du siècle étaient loin de réaliser les standards des grandes constructions modernes. Elles n'en étaient pas moins confortables pour les circonstances.

La maison que construisit Théodore Poulin en 1908 à Bonnyville et qui apparait sur la photo en était une en bois rond. Elle existe d'ailleurs encore quoiqu'un peu délabrée après avoir résisté aux intempéries durant 75 ans.

A l'époque on s'entr'aidait pour les constructions du genre. On se donnait la main et les corvées s'organisaient. On notera la structure extérieure où les billots sont superposés en queue d'aronde (dove-tail) qui assuraient la solidité à la nouvelle demeure. Il va sans dire que l'extérieur était monté sans clou. Sur le toit, un bardeau de cèdre.

Cette bicoque existe toujours et se trouve sur son emplacement initial soit à 3 kilomètres au nord de l'hôtel Lakelander actuel.

LE LIVRE DE BONNYVILLE

L'histoire des gens, qui ont fondé Bonnyville et qui y ont vécu, paraîtra bientôt.

Il sera en vente lors de la présentation officielle du livre, samedi 18 septembre 1982, à l'occasion des festivités entourant le 75e anniversaire de Bonnyville.

Nouvelle directrice du Centre de l'Education Permanente

La Faculté Saint-Jean a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Lucie Douville au poste de directrice du Centre de l'éducation permanente.

Grâce à l'appui financier accordé par le Fonds St-Jean et, à l'assurance de subvention pour les cinq prochaines années, ce projet de grande envergure est maintenant amorcé.

Lucie Douville est entrée officiellement en fonction le 1er août 1982. Elle détient une maîtrise en Andragogie de l'Université de Montréal et elle a travaillé pendant 10 années pour le ministère de la Défense nationale dans le domaine de l'enseignement et du bilinguisme. Son expérience et sa compétence l'aideront certainement dans sa nouvelle tâche de directrice.

Ses responsabilités consisteront à s'occuper de toute l'organisation administrative du Centre incluant la correspondance, la publicité, l'organisation matérielle des cours, les contacts avec la Faculté d'extension et le Département des sessions spéciales ainsi qu'avec l'Université d'Athabasca, les présidents des régionales de l'A.C.f.A., etc.



Mme Lucie Douville, Directrice du Centre de l'éducation permanente à la Faculté St-Jean.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec:

Lucie Douville
Directrice du Centre de l'éducation permanente
Faculté Saint-Jean
8406 - 91ième rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9
[403] 468-1254, poste 200

REDACTEUR

SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES ET PUBLICITE RADIO-CANADA EDMONTON

FONCTION:

Charge de la rédaction de l'autopublicité des émissions, des annonces communautaires et des communiqués de presse.

salaire de base: $19,043.00

ENVOYEZ VOTRE DEMANDE A:

SOCIETE RADIO-CANADA
1, 9353-50e RUE
B.P. 555
EDMONTON, ALBERTA
T5J 2P4
ATT: M. GILBERT ALARIE

DATE D'EXPIRATION:
20 SEPTEMBRE 1982



Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

LE RAT A EDMONTON: LE COUT EST ELEVE

J'avais bien envie de vous parler de la ronde de golf que j'ai joué dernièrement à Banff en compagnie de mon ami Monsieur Toupin, mais je ne le ferai pas. Je vous dirai seulement que si vous êtes un amateur de golf, un vrai qui aime les beaux terrains, allez à Banff: vous ne le regretterez jamais! Les allées sont très bien entretenues, les verts sont parfaits, le décor est fabuleux, et les trappes de sable bien [mal] situées. En fait, il y a presque autant de sable sur ce terrain qu'il y en a dans le pays d'adoption de mon frérot, l'Arabie Saoudite!

Mais la saison de golf est sur ses derniers milles et je vous réserverai peut-être mes commentaires pour le printemps prochain. Il y a tellement de choses qui se passent à l'heure actuelle qu'il est difficile de ne couvrir qu'un sujet. Parlons donc de ce fameux échange que viennent de conclure les Oilers, qui voit disparaître Risto Siltanen et qui amène "le rat", Ken Linseman.

Etrange échange [excusez l'affreux choix de mots] que celui-ci. Après la saison que viennent de connaître les Oilers, il était facile de recommencer à espérer pour celle qui débute dans un mois. Mais je me demande sérieusement par quoi Sather a passé pour accepter un tel marché.

Comprenez-moi, je ne tiens pas à dénigrer ni Linseman, ni Sather, ni Siltanen, ni les Oilers, mais il me semblait que c'était évident que c'était la défensive qui faisait défaut l'an dernier. Quand on perd 6-5 après avoir mené 5-0 ou quand on perd 10-8, il est assez difficile de blâmer l'attaque pour son manque de production, non?

Je suis aussi d'accord à dire que Siltanen n'a pas connu de bonnes séries d'après-saison, ou même encore une bonne seconde moitié de saison. Mais de là à le condamner à passer le restant de sa vie avec les Whalers de dernière place, il y a une marge. Siltanen était, d'après moi, aussi prometteur que Paul Coffey. Bon patineur, il représente le défenseur type de l'ère moderne: rapide, robuste, mobile et possédant un lancer foudroyant.

Je pense d'ailleurs que c'est sa présence sur le jeu de puissance, et non celle de Coffey, qui a réussi à donner un avantage considérable aux Oilers dans cette partie du jeu. Il est donc indéniable que nous allons le manquer.

Mais parlons plutôt de la venue de Linseman. Qu'est-ce que ce bonhomme apporte ici avec lui? Il apporte beaucoup de rapidité, ce qui le fait bien cadrer dans les plans de l'équipe, énormément de robustesse, ce qui manquait aux Oilers dans quelques-unes de leurs rencontres, mais son atout principal est la consistence. Linseman est le type de joueur qu'un instructeur adore avoir de son côté: il donne 100% de lui-même, peu importe l'adversaire. C'est aussi un joueur d'équipe qui se sacrifiera sans conditions, peu importe les circonstances.

Pourquoi les Flyers l'ont-ils laissé aller? Parce qu'ils viennent de perdre le gros Bob Dailey et qu'il leur fallait un bon défenseur stable. Peut-être aussi parce que Linseman devenait trop intime avec la fille de monsieur Snider, le propriétaire des Flyers. On ne sait trop. Toujours est-il que ce joueur se retrouve maintenant avec les Oilers et qu'il sera très excitant à suivre.

Dans l'ensemble, je dirai que les Oilers ont commis une faute. Ils ont réussi à améliorer leur attaque, mais je doute fort que celle-ci avait besoin de sang nouveau. N'oublions pas qu'ils ont fracassé à peu près tous les records offensifs l'an dernier. Tout au contraire, j'avais l'impression que l'équipe laisserait aller un bon joueur d'attaque, tel Jari Kurri pour essayer d'obtenir un autre défenseur. Mais il faut croire que je ne suis pas Glen Sather... et je ne me promène pas en Jaguar, moi...

J'ai bien hâte que cette saison commence. J'ai bien hâte de revoir Gretzky, Coffey et compagnie. J'ai bien hâte de voir Linseman avec un chandail des Oilers. Mais mon Dieu que j'ai peur de voir des défaites de 6-5 et 10-8 encore une fois!

Bonne semaine!... Et n'oubliez pas le terrain de golf de Banff!

INTRODUCTION A LA CERAMIQUE

Le Département d'Extension de l'Université de l'Alberta a le plaisir d'annoncer aux francophones et aux francophiles d'Edmonton qu'il offrira, en français, le cours intitulé "Introduction à la céramique". Ce cours s'adresse aux étudiants qui ne possèdent aucune expérience de la poterie et propose toute une variété de techniques de base — modelage, galettage, travail avec colombins, décoration et émaillage. Si la durée du cours le permet, quelques heures seront également consacrées à une introduction au tour.

Ce cours de 30 heures se donnera le mercredi soir de 7 h et 10 h, à compter du 29 septembre 1982 et aura lieu à l'Atelier de céramique de Corbett Hall. Les participants auront également accès à certaines heures d'atelier libre qui leur seront indiquées.

Le droit d'inscription est de 100 dollars. Bien que ce montant couvre les frais de glaçures et de cuissons, il n'inclut pas le coût de l'argile (les élèves pourront se la procurer par boîte de 25 kg. au local 228, à Corbett Hall).

Le cours sera dispensé par Desvides, technicien en arts céramiques à la Faculté d'Extension depuis 1980, et ancien élève de l'Atelier de Céramique Julien de Sainte-Foy (Québec.)

L'inscription à tous les cours de céramique commencera le 1er septembre 1982. Aucune pré-inscription n'est acceptée. La participation au cours "Introduction à la céramique" est limitée à 16 étudiants. Pour plus de renseignements appelez 432-5045.

EDITORIAL

SUITE A LA REPONSE DU MINISTRE

Les lecteurs du Franco ont pu lire dernièrement la lettre que le Ministre de l'éducation, l'Honorable David King, faisait parvenir en réponse à la lettre qu'il avait reçu de votre humble serviteur au sujet de l'éducation française.

Tout au plus cette réponse est partielle. Au pire, elle est erronée. Récapitulons. La lettre adressée au Ministre King réclamait le DROIT de faire instruire l'enfant en français dans un établissement conçu à cette fin à Edmonton. Cette réclamation allait chercher son fondement dans la Charte des Droits et Libertés enchâssée dans la Constitution canadienne récemment proclamée.

Si l'auteur cherche toujours à obtenir ce DROIT c'est que seul ce DROIT peut lui donner gain de cause contre les empêchements à l'éducation française pour Francophones.

D'abord Monsieur le Ministre vous devriez savoir qu'aucun programme n'existe pour l'enseignement en français destiné aux Francophones [ceux qui parlent déjà français en arrivant à la première année]. Le Programme d'étude élémentaire est une version française du Program of Studies for Elementary Schools. Les quelques différences qui existent entre ces deux programmes sont suffisants pour les parents qui désirent que leurs enfants apprennent une deuxième langue.

Les deux programmes ont exactement les mêmes buts et objectifs et les mêmes concepts. La seule différence notable se trouve dans l'établissement des priorités dans les sujets mis à l'étude d'un programme à l'autre. Le Programme d'étude élémentaire met l'accent sur les objectifs linguistiques et culturels, dont l'enseignement de la langue, ensuite sur les objectifs culturels tels que les études sociales et les beaux-arts; enfin le programme en dernier lieu offre les sciences, les mathématiques et l'hygiène. C'est à se demander si les priorités n'ont pas été choisie selon les capacités du système scolaire d'enseigner en français certaines matières, [les sciences étant toujours les derniers cours pour lesquels on a pu obtenir des versions françaises].

Sachons-le pour de bon, il n'existe pas en Alberta un programme d'éducation française pour les enfants parlant déjà français en arrivant à l'école. Le mieux que l'on puisse faire c'est d'essayer, au niveau de l'école même, de regrouper tous les petits francophones ensemble pour former une classe même en combinant deux ou trois grades et leur offrir un programme fait sur commande en autant qu'il respecte les lois. Encore une fois, sans ce fameux DROIT à l'éducation française, les parents doivent négocier et faire pression sur les autorités scolaires aux différents paliers, en commençant par le Directeur de l'école, en passant par le Directeur régional, pour se rendre jusqu'au Conseil scolaire, gaspillant sur le chemin temps, énergie et argent.

Le Ministre a aussi passé sous silence la question à savoir quelle école offre un programme d'éducation française pour francophones. Serait-ce parce qu'il n'y en a pas? Une source bien informée au sein même du Conseil scolaire catholique d'Edmonton nous avoue franchement qu'une telle école n'existe pas.

Même qu'aucune école à Edmonton peut se permettre de séparer les petits francophones des autres étudiants pour pouvoir répondre plus adéquatement à leurs besoins spécifiques. Seule, l'école St-Thomas d'Aquin est en mesure de faire ce genre de ségrégation linguistique jusqu'à un certain point, sans pouvoir y arriver totalement.

Toujours est-il qu'en mêlant francophones et anglophones de la sorte à partir de la première année nous finissons par avoir des programmes d'immersion française destinés particulièrement aux non-francophones dans des institutions où l'atmosphère est anglaise. Quel méli-mélo!

Il est intéressant de noter aussi dans la préface du Programme d'étude élémentaire certains objectifs. Le premier objectif est en trois parties et parle de l'apprentissage de l'anglais et du français afin de:

"a] donner à tous les élèves désirant acquérir la maîtrise de l'anglais et du français la chance d'apprendre ces deux langues et de pouvoir s'exprimer correctement dans les deux langues;"

Si le programme vise l'éducation française, pourquoi insiste-t-on tant sur l'apprentissage de l'anglais? Ne savent-ils pas que la langue anglaise sera apprise malgré tout et n'importe quoi?

"b] permettre à tous les élèves d'apprendre à connaître la culture française et la culture anglaise d'une façon concrète;"

A-t-on vraiment besoin de promouvoir la culture anglaise? Les élèves sont imbibés de culture anglaise à coeur de jour.

"c] offrir la chance aux Canadiens de langue anglaise et de langue française de communiquer entre eux."

Les représentants du Ministère appelleront ça du RAPPROCHEMENT, nous on appelle ça de l'ASSIMILATION.

Saviez-vous que l'Alberta est la seule province qui n'a pas encore identifié les Francophones en tant que groupe pour fins d'éducation. Toutes les provinces, sauf l'Alberta, ont mis sur pied des programmes d'enseignement destinés à la francophonie en situation minoritaire. En Alberta, on les mêle aux autres et on pense faire bien. Nous on a raison, ce sont tous les autres qui ont tort.

PAUL DENIS

LETTRES OUVERTES

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition-montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Adjointe à la vente
Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: [403] 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an: $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

PENSEE D'UN FRANCOPHONE EN ALBERTA

Est-ce que c'est une utopie ou une réalité d'être francophone en Alberta?

Considérant la situation présente en Alberta et aux alentours, la langue française à elle, seule, n'aura jamais assez d'importance pour être perçu comme véhicule moteur aux francophones ou ne pourra jamais lier complètement des francophones et francophiles ensemble.

Ce qui fait la force de la langue française, c'est: ses racines, sa profondeur d'esprit, sa culture, son commun destin, son don inné de trouver la paix en un milieu familial et social plus compréhensible.

Pour la majorité des francophones Albertains ou nouveaux Arrivants, il leur a été à propos de comprendre leur milieu environnant, culturellement et socialement, en apprenant une autre langue, et d'arriver à une intégration plus ou moins accomplie. Il ne faut aucunement leur en vouloir, pour ceux qui l'on fait, car c'est un but louable et nécessaire au développement personnel. Tout au plus, peut-on féliciter de leur clairvoyance, ceux qui y ont réussi.

Mais il est, aussi, à souligner que l'intégration ne signifie pas le reniement de ses valeurs antérieures. Ceux qui l'ont fait, sont à blâmer. On ne renie pas sa famille ou son milieu social car on y a vécu; même si ceci s'avère défavorisant au point de vue économique. La valeur humaine de l'attachement à ses origines, a sa fierté qui est plus forte que l'attachement soi-disant monétaire.

Pour certains francophones qui proclament tout haut les droits des francophones,ils doivent admettre sans trop de tiraillement, qu'un droit peut se perdre comme il sa gagne. Et en Alberta, le droit a tout à gagner. Mais il faut que ce droit soit revendiqué avec clairvoyance et non à tort.

Pour être revendiqué avec clairvoyance, il faut que ce droit soit relié à une valeur, une force, un autre droit. Ce droit existe et continuera d'exister tant qu'existera le Canada.

La réalité pour un francophone en Alberta, c'est d'être intégré mais être fier et ses origines et de sa langue. C'est avoir foi en sa fierté qui est un message, un véhicule à être diffusé auprès des autres groupes ethniques.

Serge Champoux

LE FRANCO vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible, à condition qu'elle ne soit pas sujette à libelle.

AU CHEF REDACTEUR,

Monsieur,

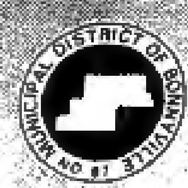
L'analyse du sondage d'opinion national sur la conception que se fait le public de la criminalité, publiée le 12 août par le ministre de la Justice, Jean Chrétien, contient des conclusions sérieusement trompeuses. Il semble que le sondage commandé par le gouvernement aux frais du public, censément en vue de l'aider à effectuer la révision qui s'impose du Code criminel, est utilisé afin de minimiser la réalité criminelle au Canada.

Un exemple de la nature hautement subjective de l'analyse commandée par le ministre est qu'elle tient seulement compte des crimes signalés à la police ou ayant fait l'objet de procédures devant les tribunaux il y a neuf ans. Les études récentes tant au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs sur les victimes de crimes démontrent que les crimes signalés (à l'exclusion normalement des meurtres, mais comprenant d'autres formes de violence, en particulier l'agression sexuelle) ne constituent qu'une partie de tous les crimes commis.

Un sondage récent publié le 30 janvier 1982 montre qu'un adulte sur quatre au Canada a été victime d'un crime au cour des douze mois précédents. Dans l'analyse publiée par le ministre, on ne précise pas, par exemple, si les vols par effraction et les tentatives de vol, lesquels sont très fréquemment soulevés par les victimes répertoriées dans le sondage de janvier, sont considérés comme "violents". Il est très probable que la plupart des Canadiens considèrent une effraction dans leur foyer comme un acte violent à l'égard de leur propriété.

Au sujet du meurtre, les deux criminologues du ministère sont d'accord pour affirmer que le taux "n'a pas changé" depuis que le Parlement a officiellement aboli la peine capitale en 1976. Ils passent sous silence le fait qu'en 1962, date à laquelle la peine capitale a été effectivement abolie grâce à la commutation automatique des peines, il y avait à peine plus du tiers des

Voir en page 16



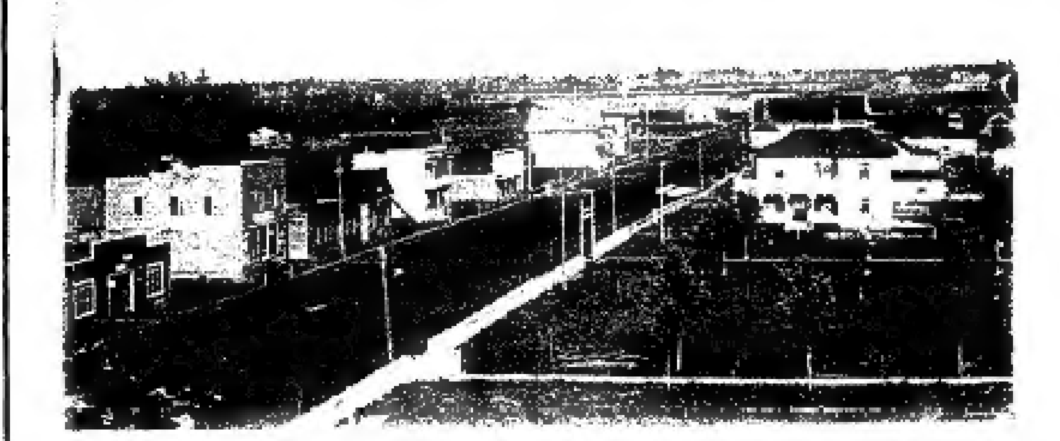
1907 — *1982*

Fêtes du 75e Anniversaire de Bonnyville

vendredi samedi et dimanche
Les 17, 18, 19, septembre, 1982

Bienvenue à tous

A "L'agriplex" de Bonnyville



Il s'agit d'une photo prise en 1923. On remarquera à droite, la maison d'Esrom Gingras situé alors sur le terrain du Bonnyville Hôtel actuel.

A noter aussi la longue clôture blanche identifiant le terrain de M. Wilfrid Ouimet, celui avec la grande porte élevée. La première entrée, avec barrières ouvertes, amenait à l'église.

L'ORIGINE

Bonnyville doit son origine aux efforts concertés et courageux de prêtres colonisateurs, tels les Rév. Pères Oblats, Joseph Adéodat Thérien et Jean-Baptiste Ouellette. Ces missionnaires qui connaissent très bien notre région se dirigent dès 1907 vers le Québec, les Provinces Maritimes et même aux Etats-Unis, afin de recruter des colons pour certains endroits, St-Paul, Thérien, Bonnyville.

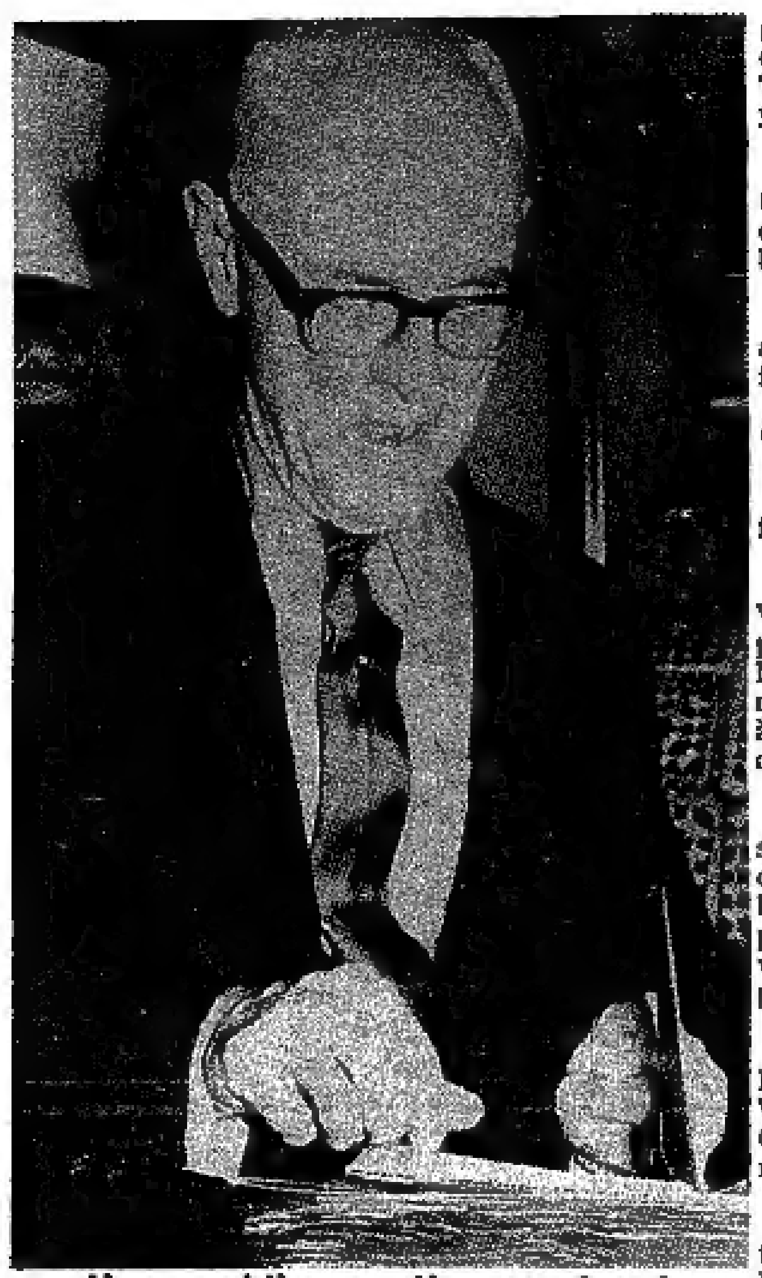
En 1910, le Rév. J.B. Ouellette publia un pamphlet sur son travail. J'en ai en main un exemplaire, gracieuseté de Mme Marcel Fortier, et j'en donne ici la première page parce qu'elle représente un document qui rappelle des commencements.

"Depuis quatre annés je m'occupe activement de colonisation en faisant connaître à mes compatriotes les avantages réels que possède l'Alberta-Centre au double point de vue du commerce et surtout de l'agriculture. J'ai la sensation de dire que mon travail n'a pas été perdu, car un bon nombre de colons ont répondu à mon appel, et ceux-là se trouvent dans une situation qui promet beaucoup pour l'avenir.

Je comprends la responsabilité de ma mission, et en mettant à profit l'expérience du passé, je crois utile et même nécessaire de réunir en un petit pamphlet quelques notes recueillies ici et là au cours de mes voyages à travers l'Alberta-Centre qui serviront à guider avec certitude ceux qui désirent venir prendre leur part d'héritage que notre pays met à leur disposition.

Cependant à tout homme sobre, travaillant, économe, nous promettons l'aisance, la prospérité et le bonheur.

La condition du colon dans l'Alberta, comme ailleurs, n'est pas sans difficultés, qu'on ne se fasse pas d'illusions sur ce point; il est vrai que le sol est riche, que le climat est beau, que le pays est avantageux pour le commerçant, pour le fermier ainsi que pour l'ouvrier, mais il faut se fixer, faire de nouvelles connaissances et surmonter l'ennui de sa paroisse natale, se mettre à l'oeuvre pour se faire un nouveau foyer et subir un genre de vie spécial aux provinces de l'Ouest canadien".



Nous publions cette semaine à l'occasion du 75e anniversaire de Bonnyville des extraits de son histoire écrits par M. Henri Bourgoin.

M. BOURGOIN RACONTE...

C'est en 1907 que le Rév. Père Thérien put mettre en marche son plan de coloniser notre région et aux alentours d'un beau grand lac d'une douzaine de milles de longueur appelé Moose Lake.

Mais ici, il me semble nécessaire d'orienter davantage le lecteur en cette vaste région.

Il faut dire d'abord qu'en ces temps-là, la capitale provinciale Edmonton, située sur la rive nord de la rivière North Saskatchewan, était servie par le chemin de fer Canadian Northern. Sur cette rivière, il n'y avait aucun pont, pas même à Edmonton. Pour la traverser avec les voitures, il fallait le faire en bac à certains endroits.

A 75 milles à l'est d'Edmonton, sur le chemin de fer, on arrivait à Vegreville. A 65 milles au nord-est de Vegreville se trouvait St-Paul des Métis, une réserve de douze milles carrés, pour les métis, fondée en 1896 par le Rév. A. Lacombe, o.m.i. C'est à ce moment-là que ce grand travailleur surchargé d'occupations missionnaires, demanda à Mgr Grandin de lui envoyer le Rév. Adéodat Thérien à qui il confia la mission et la réserve. Ce dernier y continua en ses fonctions jusqu'en 1917.

Enfin, en se dirigeant encore quelque 40 milles au nord-est de St-Paul des Métis, on se trouvait sur les bords de Moose Lake, à son extrémité sud-est, le long d'une belle baie qu'on appelle aujourd'hui Véseau Beach.

C'est dire qu'en ces temps-là, Moose Lake, comme on appelait ce pays, était à au-delà de 100 milles du chemin de fer le plus rapproché.

QUEL ROUTE PRENDRE

Pour se rendre à Moose Lake depuis Edmonton, il fallait passer par St-Paul des Métis.

On pouvait alors voyager par chemin de fer jusqu'à Vegreville. De là on se rendait à St-Paul des Métis en prenant place avec le courrier qui traversait la rivière North Saskatchewan en bac à Duvernay, à 40 milles au nord de Vegreville. Depuis St-Paul des Métis, on se rendait à Moose Lake comme on le pouvait, soit à pied, soit par occasion.

Si, depuis Edmonton, on voyageait en voiture, on suivait un sentier battu par les grosses roues des voitures chargées de provisions. Ce sentier du côté nord, longeait la berge de la rivière North Saskatchewan qui serpente le pays. On voyageait ainsi jusqu'à Brosseau où l'on tournait vers le nord-est pour atteindre St-Paul des Métis. Puis, on poussait vers Moose Lake.

Si le colon venait de l'Est du pays, il montait à Montréal sur un train du C.P.R. pour se rendre à Winnipeg. Là, il changeait de gare et voyageait par le Canadian Northern Railway jusqu'à Vegreville, d'où il se rendait à St-Paul des Métis.

De là à Moose Lake, il n'y avait pas de chemin comme tel; on prenait un sentier qui suivait autant que possible les clairières et les lignes tracées et défrichées par les arpenteurs à travers les bois, ou, encore, les sentiers des Indiens. Aux temps pluvieux on peut s'imaginer l'état boueux et raboteux de ces sentiers appelés "trails".

Les voitures qu'on employait dans ces parcours étaient fortement construites,lourdes,sans ressorts,tirées par un attelage. Sur les sentiers rocailleux, on entendait le grincement des bandes des grosses roues sur les cailloux, et dans ces trajets, la charge et les passagers étaient secoués. Parfois aussi, en longeant les marais, on embourbait les voitures. Alors, il fallait les décharger pour parvenir à les extraire du bourbier, et puis, par la suite les charger à nouveau avant de reprendre la "trail". Ces voitures, on les appelait dans le langage du terroir des "wâggines", corruption du mot "wagon".

Voilà bien des détails, mais je suis convaincu qu'avec ces données, le lecteur, surtout celui de l'extérieur, comprendra clairement l'accès difficile que présentait cette région où allait naître Bonnyville.

LA VENUE DES PREMIERS COLONS

En bien! voilà qu'en 1907, les premiers colons de Bonnyville arrivaient. Après plus de 60 ans, il nous est impossible de retracer les circonstances qui ont entouré la venue de chacun d'eux en notre pays, mais nous devons au moins à chaque pionnier de graver son nom dans nos anales. Et, nous pourrons parler de ceux que nous avons connus.

C'est donc au printemps de 1907 que le Rév. Adéodat Thérien réalisa son rêve de coloniser la région de Moose Lake. Il était allé visiter des amis à Beaumont, à 15 milles au sud d'Edmonton où un noyau de Canadiens-français s'étaient établi. Un soir, il y fait la rencontre de nouveaux arrivés intéressés à s'établir dans l'Ouest. Il leur parla longuement de ce pays sauvage et inhabité de Moose Lake ou abondaient la chasse et la pêche, pays promettant pour tout homme fort et courageux. Au lendemain de cette soirée, Philorome Ouellette, âgé de 25 ans, Wilfrid Ouimet 45 ans, et Albert Dargis 21 ans, avaient pris la décision de s'aventurer vers ce pays de Moose Lake, un voyage ardu de 220 milles.

Comme le sol était encore couvert de neige, on prépara les traîneaux qu'on a toujours nommés du nom anglais "sleighs" et à ce moment-là, un autre compagnon, Honorius Lamoureux, 24 ans, voulut entreprendre, lui aussi, ce long voyage. On chargea donc deux traîneaux de provisions de couvertures, une tente, ustensiles de cuisine fusils et munitions des haches et des sacs d'avoine pour les chevaux. Honorius prit place avec Wilfrid Ouimet ; Albert Dargis et Philorome Ouellette voyagèrent dans le même traîneau.

En partant de Beaumont, nos braves hommes se dirigèrent vers la rivière North Saskatchewan. Ils la traversèrent en bac pour s'acheminer ensuite sur la "trail" du "Freight" (transport des marchandises) qui longeait la rive nord. Ils poussèrent vers Brosseau et de là vers le nord-est pour atteindre St-Paul des Métis au bout d'une semaine de marche. Ils s'y arrêtèrent une journée pour refaire leurs forces et laisser reposer leurs chevaux, puis ils prirent la trail du nord. Il leur restait encore environ 45 milles à parcourir pour arriver à destination. Ils passèrent par Saddle Lake, réverve pour les Indiens, et s'y arrêtèrent. A la Mission du Sacré-Coeur, ils furent accueillis à bras ouverts par le Rév. Père Balter o.m.i., qui leur servit un repas succulent et les hébergea pour la nuit.

Le lendemain ils se mirent en route de bonne heure et, tard ce soir-là, ils virent les eaux de Moose Lake et y passèrent la nuit.

Pendant les quelques jours qui suivirent, nos hommes explorèrent ce nouveau paysage. Ils le trouvèrent beau et bon quoique fort boisé. Ils résolurent donc de s'y établir excepté Honorius Lamoureux qui trouva le pays trop sauvage et lointain.

Bientôt nos voyageurs rebroussent chemin pour rentrer chez-eux, plier bagage et revenir ensuite avec de la parenté et d'autres amis.

Ainsi, vers la fin de mai de 1907, ces huit premiers colons étaient arrivés en ce nouveau pays: Wilfrid Ouimet, Albert Dargis, Aimé Marcotte, Hormidas Boisvert, Jos Mercier, Philorum Ouellette, Oliva Martel et Come Ouimet.

Voir la suite en page 11.

TELERAMA

SEMAINE DU 11 AU 17 SEPTEMBRE 1982

OU TROUVER LE FRANCO?

LE FRANCO est maintenant distribué chez plusieurs dépositaires dans la ville d'Edmonton. Ce programme a pour but de donner une plus grande visibilité au journal avec l'espoir que cela augmentera nos abonnements et encouragera de nouveaux commerces à annoncer chez nous.

La liste complète des dépositaires du journal LE FRANCO est publiée chaque semaine pour permettre à nos lecteurs de les encourager en faisant affaire chez eux.

Hôtel Mc Donald	Walden's
Faculté St-Jean	Hub Cigar
Francalta Sud	Convention Inn, sud
Francalta Nord	Holiday Inn
Mike's	Bibliothèque municipal
Westin Hôtel	Bibliothèque Southgate
Le Carrefour	Parson Food Market

Kits Camera, Kingsway Mall

Edmonton Inn, Gift Shops

Centre de Main d'Oeuvre, 107e rue

Centre de Main d'Oeuvre, 82e rue

West Edmonton Mall, Sheffield

Millwoods Mall, Unique Smoke Shop

Samedi

11 SEPTEMBRE

09h00	MISHA LA BOULE
09h30	CAPITAINE CAVERNE
10h00	LA GRANDE AVENTURE
10h30	DR. DOOLITTLE
11h00	LES HEROS DU SAMEDI
12h00	BASEBALL DES EXPOS: Montréal - Chicago
14h30	L'ARCHE IMMOBILE
15h00	BAGATELLE
16h00	FILM D'ART *L'Aventure de l'art moderne: l'Expérience de l'abstraction.* Documentaire réalisé par Carlos Viladarbo. Lorsque le 8 mai 1945 les Allemands capitulent, les artistes, comme tout le monde en Europe, ont subi la grande épreuve. En France se perpétue le mouvement abstrait de l'avant-guerre, avec Whols et Jean Fautrier. Ensuite viennent les peintres de l'abstraction lyrique: Georges Mathieu, Pierre Soulages, Serge Poliakoff, Hans Hartung. Prod.: Pathé Cinéma.
17h00	D'HIER A DEMAIN
18h00	TELEJOURNAL
18h05	UNE FENETRE SUR LE MONDE
18h30	LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
19h30	SPECIAL ALLO BOUBOU
20h30	CINEMA CANADIEN: "Fantastica"
22h30	TELEJOURNAL
22h50	LE REGIONAL
23h05	CINEMA CANADIEN: "O.K. Laliberté"

Dimanche

12 SEPTEMBRE

08h00	ROQUET BELLES OREILLES
08h30	DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
09h00	LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
09h30	KLIMBO
10h00	FOOTBALL AMERICAIN: Kansas City - Buffalo
14h00	HEBDO-DIMANCHE
14h30	FILM AU TELECINE
15h00	UNIVERS INCONNUS
16h00	MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
17h00	SECOND REGARD
18h00	TELEJOURNAL
18h05	SCIENCE-REALITE
18h30	LE TREFFLE A QUATRE FEUILLES
19h00	METRO BOULOT DODO
19h30	LES BEAUX DIMANCHES: Vaut mieux en rire
20h30	LES BEAUX DIMANCHES: Gala du 30e anniversaire de Radio-Canada
21h30	LES BEAUX DIMANCHES: Dossier Décennie 1969-1979 [2e partie]
22h30	TELEJOURNAL
22h50	LE REGIONAL
23h05	CINE-CLUB: "Zabriskie point"

FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 11 septembre
20 h 30 Cinéma canadien:

"FANTASTICA", comédie réalisée par Gilles Carle, avec Carle Laure, Lewis Furey, Serge Reggiani... Lorca, vedette de la troupe de tournée Fantastica, mène un combat en musique et en chanson contre le béton, sa vie de star et les gros bulldozers. Elle mène aussi de front deux amours. Elle perd la guerre mais gagne ses amours. (1980)

23 h 05 Cinéma canadien:

"O.K. LALIBERTE", comédie dramatique réalisée par Marcel Carrière, avec Jacques Godin, Luce Guilbeault, et Jean Lapointe. Après avoir perdu son emploi et quitté sa femme, un homme se retrouve seul a quarante ans, Il se laisse entraîner peu à peu dans une liaison avec une voisine de palier et en vient. à organiser un vol à main armée en complicité avec elle. (1973)

Dimanche 12 septembre
23 h 05 Ciné-club:

"ZABRISKIE POINT", étude de moeurs réalisée par Michelangelo Antonioni, avec Mark Frechette, Daria Halprin, Rod Taylor et Paul Five. A la suite d'une manifestation à Los Angeles pendant laquelle un policier est tué, un étudiant s'enfuit dans une petit avion vers le désert de l'arizona. Il y rencontre Daria avec qui il passe de bons moments. L'étudiant ramène l'avion à Los Angeles où il est abattu à son arrivée. (It-Am. 1970)

Lundi 13 septembre
14 h 30 Cinéma:

"LES AMOUREUX SONT SEULS AU MONDE", comédie dramatique réalisée par Henri Decoin, avec Louis Jouvet, René Devilliers et Dany Robin. Un compositeur fait connaissance avec une jeune pianiste, élève du Conservatoire. Ayant pris la musicienne en charge, il lui fournit l'occasion de se produire en public. (Fr. 1947)

20 h Télé-sélection:

"CONTRE UNE POIGNEE DE DIAMANTS" Film d'espionnage réalisé par Don Siegel, d'après le roman de Clive Egleton, avec Michael Caine, Donald Pleasance et Delphine Seyrig. Les services secrets britanniques ont amassé des diamants devant servir à contrer le trafic d'armes de l'I.R.A. Ayant eu vent de la chose, un chef de gang kidnappe le fils d'un des agents secrets et exige en échange de sa libération la totalité des bijoux. (Brit. 1974)

23 h 45 Cinéma:

"FORT BRAVO" Western réalisé par John Sturges,

Lundi — 13 SEPTEMBRE

09h15	EN MOUVEMENT
09h30	A TIRE D'AILES
09h45	TAPE TAMBOUR
10h00	A COMMUNIQUER
10h30	RIEN QUE POUR VOIR
11h00	LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30	LE CLUB DES CINQ
11h55	ANGIE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	AU JOUR LE JOUR
14h30	CINEMA: "Les amoureux sont seuls au monde"
16h00	BOBINO
16h30	AU JEU
17h00	LA FEMME BIONIQUE
18h00	CE SOIR
18h30	REFLEXIONS
19h00	VAGABOND
19h30	TERRE HUMAINE
20h00	TELE-SELECTION "Contre une poignée de diamants"
22h00	LAPRADE POP
22h30	LE TELEJOURNAL
23h00	LE REGIONAL
23h15	RENCONTRES
23h45	CINEMA: "Fort bravo"

Mardi — 14 SEPTEMBRE

09h15	EN MOUVEMENT
09h30	A TIRE D'AILES
09h45	TAPE TAMBOUR
10h00	A COMMUNIQUER
10h30	DE BIEN BELLES CHOSES
11h00	LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30	HEIDI
11h55	AU PAYS DE L'ARC EN CIEL
12h35	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	AU JOUR LE JOUR
14h30	CINEMA: "Le jeune astronaute"
16h00	BOBINO
16h30	EDGAR ALLAN DETECTIVE
17h00	GRIZZLY ADAMS
18h00	CE SOIR
18h30	PILE OU FACE
19h00	GRAND-PAPA
19h30	LES GIROUETTES
20h00	LA BONNE AVENTURE
20h30	QUINCY
21h30	PREMIERE PAGE
22h30	LE TELEJOURNAL
23h00	LE REGIONAL
23h15	LA BELLE EPOQUE DES BEATLES
24h30	CINEMA: "Le mâle de siècle"

Mer — 15 SEI

09h15	EN MOUVE
09h30	A TIRE D'A
09h45	TAPE TAM
10h00	A COMMUN
10h30	LA FINE CI
11h00	LES TROU
11h30	LES ENFA
11h55	BIZARRE,
12h25	TELEJOUI
12h30	ALLO BOU
13h30	AU JOUR L
14h30	LE TEMPS
16h00	BOBINO
16h30	IL ETAIT U
17h00	LES PIERR
17h30	DANIEL BI
18h00	CE SOIR
18h30	AFFAIRES
19h00	BASEBALL New York - I
21h30	JAZZ DE M
22h00	BIZARRE E
22h30	LE TELEJO
23h00	LE REGION
23h15	MOI CLAUI
24h15	CINEMA: "

Mercredi | Jeudi

15 SEPTEMBRE

09h15	EN MOUVEMENT
09h30	A TIRE D'AILES
09h45	TAPE TAMBOUR
10h00	A COMMUNIQUER
10h30	LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h00	LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30	LES ENFANTS DU 47A
11h55	BIZARRE, BIZARRE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	AU JOUR LE JOUR
14h30	LE TEMPS DE VIVRE
16h00	BOBINO
16h30	IL ETAIT UNE FOIS L'ESPACE
17h00	LES PIERRAFEU
17h30	DANIEL BERTOLINO
18h00	CE SOIR
18h30	AFFAIRES PUBLIQUES
19h00	BASEBALL DES ESPOS New York - Montréal
21h30	JAZZ DE MONTREUX
22h00	BIZARRE BIZARRE
22h30	LE TELEJOURNAL
23h00	LE REGIONAL
23h15	MOI CLAUDE, EMPEREUR
24h15	CINEMA: "Femmes, femmes"

16 SEPTEMBRE

09h15	EN MOUVEMENT
09h30	A TIRE D'AILES
09h45	TAPE TAMBOUR
10h00	A COMMUNIQUER
10h30	LES ATELIERS
11h00	LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30	BOUT D'CHOU ET CASSE-COU
11h55	LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	AU JOUR LE JOUR
14h30	CINEMA: "Les super vips"
16h00	BOBINO
16h30	POP CITROUILLE
17h00	TELE 5
18h00	CE SOIR
18h30	TES FILLES ET MES GARCONS
19h00	VIVRE A TROIS
19h30	MONSIEUR LE MINISTRE
20h00	LE GRANDS FILMS: "I...comme icare"
22h30	TELEJOURNAL
23h00	LE REGIONAL
23h15	MCCLOUD: "Rien n'est trop beau pour toi"

avec William Holden, Eleanor Parker et John Forsythe. Durant la guerre de Sécession, des prisonniers Sudistes réussissent à s'évader du Fort, où ils étaient gardés. Les fuyards sont poursuivis mais, devant une attaque des Indiens, sudistes et nordistes doivent faire cause commune. (Am. 1953)

Mardi 14 septembre
14 h 30 Cinéma:

"LE JEUNE ASTRONAUTE", comédie réalisée par Andrew V. McLaglen, avec Lloyd Bridges, Michael Link et John Carradine. Un garçon de onze ans, fanatique de technique spatiale, s'introduit clandestinement dans le véhicule de l'expédition Camelot et effectue un voyage à la lune avec les trois cosmonautes officiels. (Am. 1974)

24 h 30 Cinéma:

"LE MALE DU SIECLE", comédie de moeurs écrite et réalisée ainsi qu'interprétée par Claude Berri, avec Juliet Berto, Hubert Deschamps et Laszlo Szabo. La femme d'un commerçant est retenue en otage par un bandit au cours d'un vol à main armée dans une banque. Son mari souffre d'une jalousie maladive et est obsédé par l'idée que sa femme puisse le tromper avec le criminel. (Fr. 1975)

Mercredi 15 septembre
24 h 15 Cinéma:

"FEMMES, FEMMES", comédie dramatique réalisée par Paul Vecchiali, avec Sonia Saviange, Hélène Surgere et Noel Simsolo. Deux comédiennes d'un certain âge partagent un appartement à Paris. L'une d'elle s'est résignée à vivre dans l'oubli. Quant à l'autre, elle réussit quelquefois à décrocher de petits rôles minables. (Fr. 1974)

Jeudi 16 septembre
14 h 30 Cinéma:

"LES SUPER VIPS", comédie satirique réalisée en dessins animés par Bruno Bozetto. Descendant rachitique d'une famille de surhommes, Minivip se désole de ne pas jouir de mêmes pouvoirs que son frère Supervip. Pour sortir de sa dépression, il entreprend une croisière dans les mers du Sud. (It. 1968)

20 h Les grands films:

"I...COMME ICARE", drame social réalisé par Henri Verneuil, avec Yves Montand, Pierre Vernier et Didier Sauvegrain. Le président d'un pays important est assassiné. Une commission d'enquête formée par le gouvernement conclut à un acte isolé commis par un détraqué. Un procureur n'est cependant pas convaincu et obtient de rouvrir l'enquête. (Fr. 79)

23 h 15 McCloud:

"RIEN N'EST TROP BEAU POUR TOI" Un joueur de football se rend à New York où il espère retrouver un influent criminel qui lui doit une importante somme d'argent. Il est aidé dans sa dangereuse entreprise par une jeune femme mannequin. (Am. 1971)

Vendredi 17 septembre
23 h 15 Cinéma:

"DESIRE LAFARGE ET LE HOLLANDAIS", Film genre théâtre réalisé par Jean Pignol avec Raymond Baillet, Julia Dancourt et Léandre. Désiré Lafarge et son épouse se rendent en Provence à Garoupe-les-Eaux, pour y acheter une propriété. Malgré une promesse de vente, le propriétaire refuse carrément de conclure l'affaire. D'autres tentatives se terminent de la même façon. Désiré se rend vite compte de la cause de ces refus. Un riche hollandais a acheté de nombreuses propriétés et les villageois l'accusent de vouloir les déposséder. (Fr. 1978)

Jacques Lussier, Michel Dumont, Stephane Laplante, Andree Lachapelle et Nathalie Gadouas



Vendredi

17 SEPTEMBRE

09h15	EN MOUVEMENT
09h30	A TIRE D'AILES
09h45	TAPE TAMBOUR
10h00	A COMMUNIQUER
10h30	MOI AUSSI JE PARLE FRANCAIS
11h00	LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30	DU NEUF AU ZOO
11h55	VIVRE SA VIE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	AU JOUR LE JOUR
14h30	TELE-FEUILLETON
15h30	WOODY LE PIC
16h00	BOHINO
16h30	BOF ET CIE
17h00	D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00	CE SOIR
18h30	LAUREL ET HARDY
19h00	GENIES EN HERBE
19h30	L'INCROYABLE HULK
20h30	HORS-SERIE: Maîtres et VALETS
21h30	REPERES
22h30	TELEJOURNAL
23h00	LE REGIONAL
23h15	CINEMA: "Désiré Lafarge et le hollandais"

Wilfrid Ouimet choisit sa terre, (homestead) le long de Jessie Lake à environ 3 milles de Moose Lake et les quatre colons qui suivent dans cette liste prirent des terres à l'est de celle-ci.

Philorum Ouellette prit sa terre à un mille et demi du Moose Lake où se trouve situé aujourd'hui l'hôpital Duclos, et Come Ouimet se situa tout près.

Et voilà ceux qui suivirent la même année: Jos Ouellette et sa femme, Jules Durand, Daubin et sa femme Madeleine, Louis Durand Daubin, Jos Ising et sa femme, Jos Barraire, Théodore Poulin, Alfred L'Heureux, Jos Robitaille, Ernest Croteau, Eugène et Zénon Lefèbvre, Jos et Emile Baril, Philippe Langis et sa femme, Wilfrid Généreux.

ETAT DU PAYS EN 1907

Nous avons vu qu'aux alentours de Moose Lake, il n'y avait point de chemins comme tels en ces temps-là. D'ailleurs, quand les premiers colons y arrivèrent, ils trouvèrent un pays fort boisé, parsemé de lacs et de marais. En bordure de ces marais on trouvait généralement un pré où l'on pouvait faire paître les animaux, ou bien récolter du bon foin succulant.

Il y avait des terrains qui étaient pierreux, surtout autour de certains lacs, mais, en général, on trouvait dans la région une couche épaisse de belle et fertile terre noire, créée sans doute par la tombée des arbres et des fruits de la forêt pendant des siècles innombrables.

Suivant le système d'arpentage de la province d'Alberta, les terres étaient divisées en carreaux d'un mille carré, soit 640 acres appelés "sections". Chaque section alors pouvait être subdivisée en quatre carreaux égaux de 1/4 de mille carré, soit 160 acres. On nommait chacun de ces carreaux "quart de section", ou bien, tout court, "un quart" Le gouvernement provincial donnait à tout colon qui le désirait un quart de section de terre, moyennant son enregistrement accompagné de dix dollars auprès du bureau des terres. Mais il restait aux colons certains travaux à exécuter sur cette terre dans un temps fixé à trois ans ou plus, selon l'état plus ou moins boisé du terrain. Par exemple le colon devait y construire une chaumière qu'on appelait ici un "shack", et il devait l'habiter au moins six mois de l'année pendant trois ans. Ils devait aussi clôturer en entier son homestead. De plus chaque année, il devait entreprendre de travailler quelques acres de terre, c'est-à-dire, abattre les arbres, essoucher, labourer, ce qu'on appelait "casser" la terre; en un mot il lui fallait mettre en culture ce coin de terre. Aubout de quelques années un inspecteur du gouvernement venait voir les travaux accomplis, et, s'ils en était satisfait, le pionnier recevait ses lettres patentes, et le terrain lui appartenait en propre. Ces démarches s'appelaient "prendre un homestead". C'est là que le pionnier allait établir son foyer: il devenait un "homesteader"

Or, quand les pionniers arrivèrent en 1907, l'arpentage des terres n'avait pas été complété. Jusque là, les arpenteurs avaient tout simplement établi et défriché à travers la forêt des lignes de base (base-lines) qui allaient de l'ouest à l'est comme des parallèles de latitude, mais situées à une distance de six milles l'une de l'autre. Et puis, le long de chacune de ces lignes de base, on rencontrait à tous les deux milles, une borne qui était constituée comme suit: dans un carré de terre de 36 pouces de côté, on creusait un trou de 18 pouces de profondeur à chaque coin avec une pelle ronde, et on formait avec la terre ainsi enlevée, un monticule au milieu de ce carré. Ensuite, au coin nord-est du carré, on enfonçait dans la terre un poteau de fer à quatre faces qui dépassait la surface du sol de quelques pouces: et sur la face ouest du poteau se trouvaient gravées dans le fer des données qui indiquaient exactement la situation de la section à laquelle elles faisaient face.

ON SE MET A L'OEUVRE

Tôt après son arrivée dans les parages du Moose Lake, chaque colon choisissait l'endroit où il désirait établir son homestead; et, comme l'arpentage dans la région n'avait pas été achevé il devait déterminer lui-même les lignes de démarcation de sa terre, en attendant qu'elles soient établies officiellement par les arpenteurs du gouvernement. Le colon effectuait ce travail en mesurant d'abord ses distances depuis une certaine borne en comptant ses pas en marcher soit trois pieds à chaque pas. Là il plantait un poteau de terre. Et puis au moyen d'une équerre et avec l'aide d'un compagnon, il tirait sa ligne ainsi: depuis son poteau, se dirigeant sur l'équerre, il visait à l'oeil sa la direction de la ligne, et dirigeait son compagnon qui plantait des baguettes dans ce sens. Ce procédé donnait pour l'instant, des résultats satisfaisants.

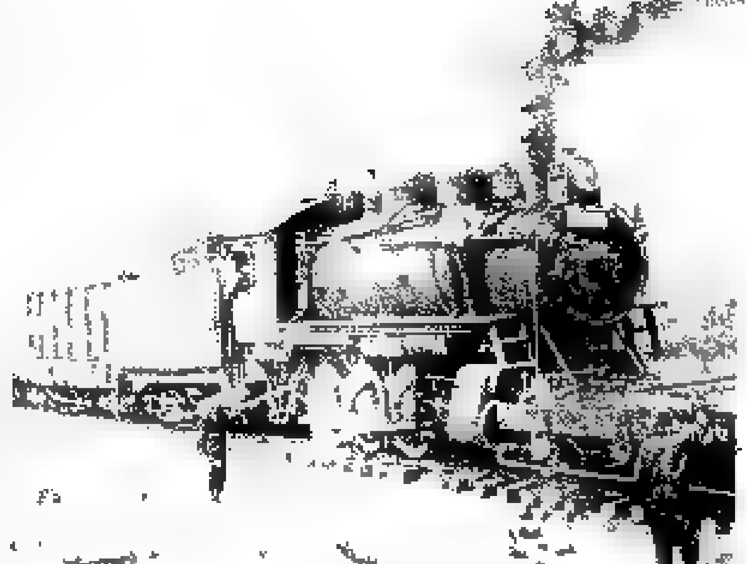
Après avoir établi la situation de son homestead, le pionnier se construisait une habitation. Elle était construite en bois rond du pays, des poutres qu'on appelait des billots ou des "logs". Il y avait parmi ces pionniers des hommes qui en leur jeune âge avaient été bûcherons dans les chantiers de bois du Québec. Ceux-là savaient manier la hache. Aussi, ils taillaient habilement les coins de leurs maisons en queue d'aronde [dove-tail] et cela tenait bon pour longtemps.

Mais, ce n'était pas tout: il fallait mettre du terrain en culture, et il n'y avait pas de temps à perdre, et tout colon s'y mettait avec coeur. Il fallait d'abord abattre des arbres et les broussailles. On mettait tout ça en tas et on y mettait le feu. Mais, il restait les souches. Pour les enlever, on coupait à la hache quelques racines au pied, puis on y accrochait, un à un les chevaux fortement harnachés. Les bêtes se lançaient dans le collier, et, après quelques fortes secousses des chevaux parfois impatientés, la souche cédait. C'était un travail bien dur, et, très souvent les pauvres chevaux en sortaient les épaules blessées au vif.

Après avoir essouché, il fallait labourer, "casser" la terre. Les charrues à manchons du temps étaient tirées par des chevaux ou des boeufs. Le laboureur, les mains calleés aux manchons, avait une dure besogne à faire. Lorsque le soc frappait une racine solide ou une pierre, l'homme était souvent projeté fortement en l'air ou bien de côté, et les manchons lui infligeaient parfois au corps des coups douloureux.

Puis c'était le déracinage et le hersage, suivi de l'ensemencement qui se faisait à la main. Enfin, on attendait pour voir mûrir la semence des quelques premiers acres de terre.

C'est ainsi que commença le pionnier. Il vint, il jeta un coup d'oeil sur le pays, puis il prit sa hache et, face à la forêt, il y tailla le nom de Bonnyville.



La première locomotive arriva à Bonnyville en septembre 1928. On voit ici le groupe de construction de la voie ferrée installant les dernières traverses avant l'arrivée à l'endroit de la station.

Le premier agent de station fut M. Jos Clifford.



CHARLES LIRETTE SR.
GRAND CHASSEUR.

Cet homme reconnu comme l'un des plus grands chasseurs qu'ait connu Bonnyville, peu habitué aux habits de luxe s'était endimanché pour la circonstance. En effet il passait sa vie beaucoup plus à changer de sentiers dans les bois que d'habits pour faire la parade!

Il coupe un morceau de pain avec son couteau de chasseur



Le hameau Duclos vers 1930. A l'extrême gauche, l'église St-Jean, devenue plus tard Eglise Unie, construite par le Rév John Duclos en 1917. On transporta cette construction à Bonnyville en 1948. Le chemin de fer avait contribué à augmenter la population anglophone vers les 1928. Cette population fréquentait de plus en plus l'église presbytérienne et devenait suffisamment nombreuse pour forcer le transfert de l'église à Bonnyville. A droite, l'hôpital Duclos lequel avait été détruit par le feu en 1934 et qui fut reconstruit en 1935 sur l'emplacement du vieil hôpital.

A côté de l'église la résidence des filles et immédiatement en face, celle des garçons. Cette dernière est encore debout et appartient à la famille Groothuysen.



Nous voyons ici le premier curé résident de Bonnyville le Père Francis Bonny dont le nom passa à l'histoire et qui présida aux assises religieuses de la jeune paroisse de 1908 à 1916.



MOULIN A BATTRE

A l'époque des débuts de la colonie on faisait les récoltes de façon bien rudimentaire, mais ça produisait le grain requis pour alimenter la jeune population. Et à l'occasion d'une photographie on s'appliquait à réunir avec les hommes au travail, les dames et les poupons.

Il n'y avait pas à l'époque de moissonneuse-lieuse de sorte que l'on coupait les tiges à la faucille et à la faux et on les liait à la main en gerbes que l'on plaçait en meulettes avant d'apporter le tout à la "batteuse"

A l'arrivée des grandes machines pour récoltes, certains pionniers refusaient de s'asseoir sur ces engins pleins de mystères...

Tout ça prenait beaucoup de temps avec l'équipement de l'époque. On devait apporter les gerbes et les placer à la main sur la bouche ou l'entrée de l'instrument aratoire; des sacs recevaient le grain aux côtés de la "batteuse"

Le moulin à battre était activé par 2 chevaux marchant sur une sorte de plate-forme roulante à laquelle était rattachée une large et longue courroie. On s'imagine que le tout devait produire un certain vacarme et beaucoup de poussière, on était loin des engins modernes à air climatisé, avec isolateurs de son pour oreilles, radio et intercom, etc.

EGLISES CATHOLIQUES

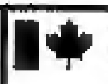
La première église catholique de la région de Bonnyville située à l'époque sur le terrain de Philorum Ouellette en 1908. Elle fut construite par le curé du temps, le P. Francis Bonny. Notez le grand mulon de paille entourant la bâtisse, ce qui explique le réaménagement du premier lieu du culte en grainerie en 1912.

Dans cette église, en 1908, eut lieu le premier mariage de Bonnyville, soit celui de Théodore Poulin et Albina Durocher.

Cette première église avait été construire sur l'emplacement éventuel de la mission Duclos.

En 1912 on construisit la première église sur les lieux actuels de Bonnyville. Elle fut bâtie par Adélard Séguin père. Elle fut transformée en hôpital en 1918 et de 1918 à 1922 on utilisait une salle bien ordinaire pour le culte et les assemblées politiques, sorte d'acoquinage assez répandu à l'époque non seulement dans l'ouest...

Une troisième église recevait les catholiques pratiquants de la région de 1922 à 1975 construit sur l'emplacement actuels de la Banque Royale par M. Hector Maheu. En 1975 on érigea l'église actuelle située sur les rives du lac Jessie.



Expansion Économique Régionale — Regional Economic Expansion

Administration du Rétablissement Agricole des Prairies — Prairie Farm Rehabilitation Administration

APPEL D'OFFRES

REMISE EN PLACE DE LA TOITURE

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 heures, heure locale de Régina, mardi le 21 septembre 1982, pour le Bâtiment Peterson de l'ARAP, Saskatoon, Saskatchewan, Contrat No. 3 - Remise en Place de la Toiture. Le site du travail est situé à l'Université de Saskatchewan, Saskatoon, Saskatchewan. Le travail consiste de fournir toute équipement, main d'oeuvre, services et matériaux pour la remise en place de la toiture du bâtiment Peterson, incluant la remise en place de chaperons, bandes inclinées et autres appartenances associées.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants:

[1] Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Saskatoon et Régina]

[2] Hôtel de Ville, Ville de Régina;

[3] Bureau Régional d'ingénierie de l'ARAP [Saskatchewan], 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901 rue Victoria, Régina, Saskatchewan S4S 2N9.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars ($50) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrants
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan
S4P 0R5
Tél: [306] 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiées dans les documents de soumission.

On conseille aux gens intéressés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements suplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Ingénieur en Chef, ARAP

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200 - 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 423-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No: 052143-DN-085

Nettoyage à contrat
Edifice Sir Alexander Mackenzie (au complet)
9828 - 104 avenue
Edmonton, Alberta

Date limite: 11 h 30 (HAR) 23 septembre 1982

Dépôt: 50$

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; G.O.C.B. 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta; 1110 W rue Georgia, Vancouver, C.B.; 1100 édifice Motherwell, 1901 avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; salle 201, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 4900 rue Yonge, Willowdale, Ontario.

Pour plus d'informations communiquez avec:

D. Cairney
Directeur de la maintenance
[403] 420-3256

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et spécifications doivent se faire sous forme d'un chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevé, ni aucune des soumissions.

Canada



APPLE D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministères des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 423-3213, seront jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de soumission son disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No.: 62313-DN-008

Maintenance d'intérieur d'édifice
Différents édifices
Edmonton, Alberta

Date limite: 11 h 30 (HAR) 23 septembre 1982

Dépôt: Aucun

Les documents de soumission sont disponibles de la sale 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta.

Le Ministères n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



CONSTRUCTION D'UN COULOIR SOUTERRAIN TERRITORIAL - MILLE 0.06 SUBDIVISION BLACKFOOT, NORTH BATTLEFORD, SASKATCHEWAN.

LES TRAVAUX CONSISTENT A excaver, fournir et enfoncer "H-Piles", travaux de bétonnage, fournir et placer le matériel granulaire et l'acier de renforcement; installer une barre d'appui et rendre imperméable.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe préadressée seront reçues jusqu'à midi heure avancée des Rocheuses, jeudi le 23 septembre 1982.

Les documents de soumission sont disponibles du bureau du Chef Ingénieur régional, 15e étage, 10004 - 104e avenue, Edmonton, Alta. ou au bureau de l'Ingénieur Régional Réhabilitation de la ligne des grains, salle 505, 402 - 21e rue, Saskatoon, Sask. le ou après le vendredi, 3 septembre 1982 sur dépôt d'un chèque certifié au montant de cinquante dollars (50$) chèque payable à l'ordre du Canadien National. Le dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans les trente (30) jours de la date de la fermeture de l'appel d'offre. Pour plus de renseignements techniques cocommuniquez avec le bureau de l'Ingénieur du projet, Edmonton, Alta. (403) 421-6240.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

R.A. Walker
Vice-président
Edmonton, Alta.



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: CL26510

bfc Cold Lake (Alberta)
Réfection d'appentis au hangar no.1
(menbrane de PVC)

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE: jeudi 30 septembre 1982

DEPOT POUR DOCUMENTS: $100

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726 ou 053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense [1951] Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada

Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada

Appel d'offres

2,5 millions de dollars pour un nouveau programme de démonstration du chauffage solaire de l'eau à domicile.

Énergie, Mines et Ressources Canada lance un appel d'offres pour un nouveau programme de démonstration du chauffage solaire de l'eau à domicile. Ce programme de 2,5 millions de dollars procurera des fonds destinés à des projets ayant comme objectif l'installation et la mise en marché de chauffe-eau solaires en diverses régions du pays.

Précisions sur le programme

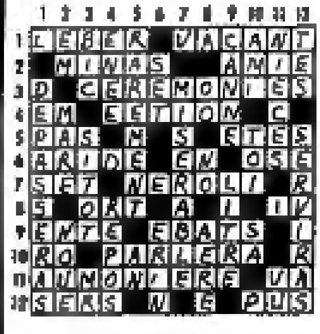
- chaque projet doit comporter un minimum de 25 installations
- les systèmes doivent être préqualifiés pour le Programme AUÉS (achat et usage de l'énergie solaire) avant l'installation
- les demandes doivent être reçues au plus tard le 15 septembre 1982
- ÉMR fournit un maximum de 65 % du coût installé d'un système jusqu'à concurrence de 1 950 $ ou 2 275 $, selon la dimension du système
- les systèmes doivent être installés au plus tard le 31 mars 1983
- la mise en marché, le rendement des systèmes et leur coût sont les principaux critères d'évaluation.

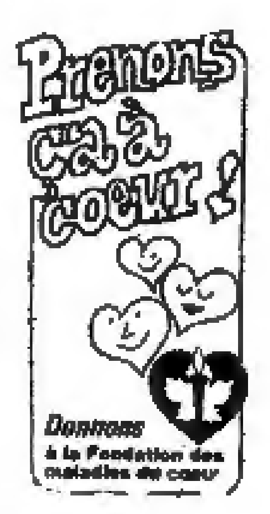
Pour obtenir un exemplaire de cet appel d'offres, veuillez communiquer avec le bureau régional des économies d'énergie et des énergies renouvelables de votre province ou avec:

Jack T. Cole
Coordonnateur des programmes solaires
Énergie, Mines et Ressources Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4 Téléphone (613) 995-9447

Canada

PROBLEME 3710





Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 19 octobre 1982, 9 h 30, au Château Lacombe, 101ème rue, angle Bellamy Hill, Edmonton (Alta.), afin d'étudier ce qui suit. Athabasca, (Alta.), Demande (813259900) présentée par Athabasca Community TV CO-OP LTD., C.P. 1864, Athabasca (Alberta) en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision pour desservir Athabasca (Alta.) afin de distribuer les émissions du réseau Les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) reçues par l'intermédiaire du satellite. PROJ"T"S Taux maximum mensuel: $9.

Distribution Projetee: Service de télévision CHAN-TV CANCOM Vancouver, (C.-B.) CHCH-TV CANCOM Hamilton, (Ont.) TCTV-TV CANCOM Montréal, (Qué.) CITV-TV CANCOM Edmonton, (Alta.)

Les signaux seront brouillés. La demande peut être examinée chez Stychin's Gulf Services 4812-50ème rue Athabasca (Alta.)

Bonnyville, (Alta): Demande (821230000) présentée par Northern Cablevision Ltd., 5358-89ème rue, Edmonton (Alta.) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Bonnyville, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée chez: 5114-51ème ave. Bonnyville (Alta.)

Calgary, Airdrie et Cochrane (Alta): Demande (821813300) présentée par Cablecasting Ltd. C.P. 90, Station "J", Calgary (Alta) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant les endroits susmentionnés qui expire le 30 sept. 1983 La demande peut être examinée à 2001 - 27ème avenue N.-E., Calgary (Alta), Bureau municipal 113-1ère ave. N.-E., Airdrie (Alta); Bureau municipal 2ème rue et 2ème ave., Cochrane (Alta)

Secteur de Calgary et Crossfield (Alta): Demande (821786100) présentée par Cable Systems Alta. Ltd. en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant un secteur de Calgary et de Crossfield, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à: 3003 MacLeod Trail S.-E., Calgary (Alta.)

Daysland (Alta): Demande (820891000) présentée par la SCR en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion en vue d'exploiter une station de télévision de langue anglaise à Daysland, opérant sur le canal 40 avec une puissance de l'émetteur de 100 watts (à partir de CBXT Edmonton (Alta)). La demande peut être examinée au Bureau de poste, Daysland (Alta)

Secteur d'"dmonton et les environs, St. Albert, Sherwood Park, Fort Saskatchewan, Spruce Grove, Beaumont, Lancaster Park, Parkland Village, Stony Plain et Leduc (Alta). Demande (821087400) présentée par Capital Cable TV Ltd., en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant les endroits susmentionnés, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à: 7024 - 101ème ave., Edmonton (Alta)

Forestburg, (Alta.): Demande (820295400) présentée par la SRC dans le cadre du Plan accéléré de rayonnement en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langue anglaise à Forestburg, opérant sur le canal 32 avec une puissance apparente rayonnée de 28 460 watts (à partir de CBXT Edmonton (Alta.)). La demande peut être examinée au Bureau de poste, Forestburg (Alta.).

Fort McMurray, (Alta.): Demande (821136900) présentée par Alberta Broadcasting Corp. Ltd., en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Fort McMurray qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à: 200-208 promenade Beacon Hill, Fort McMurray (Alta.)

Grande Cache, (Alta): Demande (821231800) présentée par Northern Cablevision Ltd., 5358 - 89ème rue, Edmonton (Alta.) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Grande Cache, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à: 9801 - 105ème rue, Grande Cache (Alta.)

Grande Prairie, (Alta): Demande (821232600) présentée par Northern Cablevision Ltd. 5358 - 89ème rue, Edmonton (Alta.), en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Grande Prairie, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à: 9807 - 116ème ave. Grande Prairie (Alta).

Hinton, (Alta): Demande (820733400) présentée par Rocky Mountain Ltd., C.P. 3140, Hinton (Alta), en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Hinton comme suit: en supprimant la condition de licence qui exige que le titulaire possède au minimum, la tête de ligne locale, les amplificateurs ainsi que les prises aux maisons et aux immeubles d'habitation. En ajoutant une condition de licence qui exige que le titulaire possède et exploite la tête de ligne locale, le modificateur de signal, le matériel de studio, les modulateurs de canaux, les antennes et le câblage intérieur des prises assurant le service aux abonnés. La demande peut être examinée à 163 rue Mountain, Hinton (Alta.).

Hinton (Alta): Demande (821101300) présentée par Rocky Mountain CATV Ltd., C.P. 3140, Hinton (Alta), en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Hinton, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à 163 rue Mountain, Hinton (Alta).

Medicine Hat et Redcliff (Alta): Demande (820967800) présentée par Cablevision Medicine Hat Ltd., en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Medicine Hat et Redcliff, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée **à 1311 avenue Kingsway S.-E.** Medicine Hat (Alta).

Oyen (Alta): Demande (813200300) présentée par Larry Brown, représentant une compagnie devant être incorporée, C.P. 472, Oyen (Alta.) en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision à Oyen afin de distribuer les émissions du réseau Les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) par l'intermédiaire du satellite. DISTRI-9UTION PROJ"T"E: Service de télévision CHCH-TV CANCOM Hamilton, Ont., CITV-TV CANCOM Edmonton, Alta, CHAN-TV CANCOM, Vancouver, (C.-B). La demande peut être examinée à Hôtel de ville, Oyen (Alta).

Peace River (Alta): Demande (821229200) présentée par Northern Cablevision Ltd., 5358 - 89 ème rue, Edmonton (Alta) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Peace River, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à 10005 - 99ème ave., Peace River (Alta).

Pincher Creek, Blairmore, Coleman, Bellevue, Hillcrest, Frank et les régions avoisinantes (Alta.): Demande (821151800) présentée par Crowsnest Cablevision Ltd., C.P. 400, Bellevue (Alta) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant les endroits susmentionnés, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à 522 rue Front, Bellevue, (Alta.).

Red Deer, Penhold, Blackfalds, Sylvan Lake, et les subdivisions de Valleyview et Centennial Park, (Alta.): Demande (821819000) présentée par Cable West T.V. Ltd. 1471 ave. Pemberton, North Vancouver (C.-B.) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant les endroits susmentionnés, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à 6123 - 48ème ave., Red Deer (Alta.).

St-Paul (Alta): Demande (820985000) présentée par Community Antenna Systems Ltd. a-s Northern Cablevision Ltd., 5358 - 89ème **rue, Edmonton, (Alta.) en vue** de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant St-Paul, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à No 105, 5009 - 50ème ave., St-Paul, (Alta).

Strathmore (Alta): Demande (821847100) présentée par Brentwood Cable Co., Ltd., C.P. 29, Strathmore (Alta.) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Strathmore qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à 128 - 2ème rue, Strathmore, (Alta).

Wainwright, (Alta): Demande (821272200) présentée par Northern Cablevision Ltd., 5358 - 89ème rue, Edmonton (Alta) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Wainwright, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à: 1902 - 15ème ave., Wainwright (Alta).

Whitecourt, (Alta): Demande (821271400) présentée par Northern Cablevision Ltd., 5358 - 89ème rue, Edmonton (Alta) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Whitecourt, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à 3836 rue Highway, Whitecourt (Alta).

Comment intervenir: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; il doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience. **Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 29 septembre 1982** Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2, avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date. Les interventions aux demandes présentées par la Société Radio-Canada doivent être adressées au bureau de la Société Radio-Canada, 1500 ave. Bronson, C.P. 8478, Ottawa (Ont.) K1G 3J5.

Examen des demandes et des documents: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué), et au bureau régional de C.R.T.C., bureau régional de l'Ouest, 701 ouest rue Georgia, Vancouver (B.C.).

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des "Règles de procédure" du C.R.T.C. disponible au coût de $1.50 au : Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa (Ont) K1A 0S9. Renseignements: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328. (NPH-82-42)



Canada

CHEVALIERS DE COLOMB

suite de la page 1

La brouette: Normand Vaillancourt - Stéphane Bouchard, Daniel Bérubé - Sylvain Beaulieu, Steven Pépin - Stéphane Vaillancourt

La course de sacs: Louise Poulin, Stéphane Vaillancourt et Normand Vaillancourt.

Des cadeaux attractifs: sacs de sport, cerfs-volant, raquettes de tennis, jeux de badmington et ping-pong rendaient le choix de ces jeunes sportifs difficile.

Au tournoi de fer à cheval dames, les gagnantes sont Michèle Voyer et Jeanne Blanchette et parmi les Messieurs, Pinceau et Gilles Voyer.

La remise des récompenses pour les autres disciplines s'effectuera le 25 septembre lors de l'installation des nouveaux officiers des Chevaliers de Colomb.

Tous nos remerciements aux dynamiques organisateurs: Aurèle Malenfant, Directeur de la Jeunesse et de la Famille, Paul Nadon, Grand Chevalier, Renaud Pépin responsable de l'équipement et de l'entretien et nos arbitres sportifs: Rémi Gagnant, Robert Haché et Michel Haché.

Après une telle réussite, les organisateurs m'ont affirmé que l'on pouvait déjà dire: à l'année prochaine!

AU CHEF REDACTEUR

suite de la page 4

homicides commis ces dernières années. Ils évitent aussi de préciser qu'il y a eu 63 tentatives de meurtre en 1962, 728 en 1975 et 636 en 1980.

La conclusion la plus trompeuse de cette étude est probablement celle qui concerne les inquiétudes "exagérées" du public au sujet des libérations conditionnelles. D'après l'étude, la proportion "exacte" de prisonniers mis en liberté avant la fin de leur peine est de 30 à 39%. En réalité, en vertu de la loi actuelle concernant la surveillance obligatoire, ce sont effectivement 100% des détenus des établissements pénitentiaires fédéraux qui sont relâchés avant l'expiration de leur peine, que ce soit en libération conditionnelle ou sous surveillance obligatoire.

La constatation la plus utile de l'étude Doob-Roberts, aux fins de la politique publique est probablement leur confirmation que nous ne possédons aucune donnée sur les tribunaux depuis 1973, et même avant cette date dans le cas du Québec et de l'Alberta, et que le nouveau Centre canadien de statistique judiciaire ne compte pas reprendre cette compilation avant la fin de la décennie. Il faut espérer que l'on remédiera rapidement à cette grave lacune et que l'on effectuera une étude à partir des données les plus récentes. En effet, il est pour le moins étrange que l'on se fonde sur des données datant de 1973 pour réviser le Code criminel en 1982.

Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

David Kilgour, député
Edmonton Strathcona

CONNAISSEZ-VOUS CETTE COUTUME ?

Après avoir récolté son blé d'inde, ou "maïs", le paysan canadien, réunit ses parents, ses voisins pour le décorticage. C'est ce qu'on appelle "une corvée d'épluchettes", ou plus simplement une, "Epluchette". Ces épluchettes sont toujours très animées, très bruyantes. On y épluche de véritables monceaux de blé d'inde. Il y en a partout jusque dans les cuisines, les escaliers, même dehors devant la porte. La coutume veut que celui qui trouve un épi rouge (ils sont très rares) embrasse sa voisine.

JOIGNEZ-VOUS A NOUS !

LE 18 SEPTEMBRE A 8H00 p.m.

AU SPORTEX A DONNELLY

DEGUSTATION DE BLE D'INDE
SUIVIE
D'UNE SOIREE DANSANTE
AVEC
MARGUERITE AUDET
ET
LES JOYEUX COMPAGNONS

PRIX D'ENTREE:

$4.00 ADULTES
$2.00 ENFANTS
dégustation & danse

** TENUE DE CAMPAGNE

BIENVENUE A TOUS !

ASSOCIATION DES SCOUTS ET GUIDES FRANCOPHONES D'EDMONTON



inscription

CASTORS	(FILLES ET GARCON 7 A 9 8 ANS)
JEANNETTES	(FILLES DE 9 A 11 ANS)
LOUVETEAUX	(GARCONS DE 9 A 11 ANS)
ECLAIREURS	(GARCONS DE 12 A 14 ANS)
GUIDES	(FILLES DE 12 A 14 ANS)

LIEU: ECOLE GRANDIN 9844-110 RUE
DATE: 13 SEPTEMBRE 1982
HEURE: 7 HEURES A 9 HEURES
FRAIS: $25.00/ENFANT
$50.00 PAR FAMILLE

BIENVENUE A TOUTE PERSONNE INTERESSE AU SCOUTISME

PAS D'ENFANT CE SOIR—LA s.v.p.

VOS ENFANTS SERONT HEUREUX DANS LE MOUVEMENT

RENSEIGNEMENTS: YOLANDE MOQUIN: 465-6378
LYDIA ROY: 465-1885
CLEMENT DERY: 465-3094